

1er-Mai, fêtons les travailleurs !

Par [Isabelle Mercier](#) — Publié le 28/04/2026 à 14h00



Isabelle Mercier, secrétaire nationale. © Joseph Melin

Le 1^{er} mai est aujourd'hui le seul jour férié obligatoirement chômé et payé pour tous les travailleurs. Et à la CFDT, nous tenons à cet acquis social !

D'abord parce que c'est une journée de solidarité avec les travailleurs du monde entier, notamment ceux qui n'ont pas la liberté de s'exprimer, encore moins de se défendre.

Ensuite parce que c'est l'occasion de porter la voix des travailleurs, qui en ont plus que jamais besoin : le nombre d'accidents graves et mortels au travail augmente, notamment parmi les jeunes et les intérimaires ; les risques psychosociaux explosent... Et, dans le même temps, la transition écologique, le réchauffement climatique, l'IA ou les évolutions démographiques transforment le quotidien des travailleurs.

Enfin, cette journée du 1er mai est l'occasion de mettre en lumière les travailleurs, leur valeur. Oui, ils nous le disent, ils aiment leur travail mais veulent être considérés, reconnus comme une richesse pour les entreprises et les administrations. Oui, ils veulent que leur travail crée de la valeur mais qu'elle soit plus équitablement partagée afin de pouvoir vivre dignement. C'est pourquoi les employeurs et les pouvoirs publics doivent entendre ces aspirations et changer de regard sur le travail et les travailleurs. C'est ce que nous affirmons lors des manifestations du 1er-Mai en insistant sur notre détermination pour la paix, la justice sociale, la qualité de vie au travail !

C'est pour affirmer ces réalités – et nos revendications, bien entendu – que la CFDT tiendra dans les locaux de la Confédération, le jeudi 30 avril, une conférence de presse¹ afin de présenter la deuxième édition de son baromètre relatif à l'état du travail ; cette année, le focus est donc mis sur les agents des fonctions publiques.

UTI 26/07	St Donat	Défilé à Romans à 10h Chasse au trésor autour des valeurs de la CFDT en lien avec le "groupe jeunes territorial" et les éléments autour du nouveau dossier travail	uti2607@aura.cfdt.fr
------------------	----------	--	--